

## Sortie 16h30 2019-2020

Conformément à la règlementation, les enfants de maternelle et de primaire sont remis directement à leurs parents ou aux personnes nommément désignées par eux, par écrit, et présentées si besoin, à la demande du directeur.

Afin d'assurer la sécurité des élève votre enfant à la sortie.	s, vous devez nous indiquer les noms des	personnes habílítées à prendre
Je (nous), soussigné(e)(s)		
responsable(s) légal(aux) de l'enfa	nt	
autoríse (-ons)		
🗖 mon(notre) enfant à sortir seu	l de l'école (en primaire uniquement)	
□ les personnes suívantes à prendre mon(notre) enfant à la sortíe :		
Nom	Lien de parenté (mamy, nourrice, etc.)	Téléphone portable

Signature du/des responsable(s) légal(aux)